

semblement de la dispensation – ce que je vais maintenant vous dire. Les prophètes en ont parlé et ont écrit là-dessus; mais je vais faire une proclamation qui ouvrira un terrain plus vaste. *L'Amérique entière est Sion elle-même du nord au sud et est décrite par les prophètes qui déclarent que c'est là Sion où serait la montagne de l'Éternel et que ce serait au centre du pays.* Quand les anciens prendront et examineront les vieilles prophéties de la Bible, ils le verront» (*Enseignements du prophète Joseph Smith*, p. 294).

Le président Brigham Young a dit: «Ce continent américain sera Sion; car c'est ce qu'en disent les prophètes; Jérusalem sera reconstruite et sera le lieu de rassemblement, et la tribu de Juda s'y réunira; mais le continent américain est le pays de Sion» (dans *Journal of Discourses*, 5:4).

Le mot utilisé pour décrire Sion est *terrible* parce que la signification fondamentale du mot est «quelque chose que l'on craint». De nombreux endroits des Écritures disent que la gloire de Sion sera telle qu'elle frappera de terreur le cœur des méchants (voir D&A 45:70; 105:31; voir aussi Enrichissement B dans l'appendice).

D&A 97:21. «En vérité. . . car c'est là Sion: ceux qui ont le cœur pur

Sion n'est pas seulement un endroit, mais aussi un état. Le Seigneur déclare qu'une personne digne de Sion est une personne «qui a le cœur pur» (D&A 97:21). Hyrum Smith décrit Sion comme «ceux qui sont honnêtes et ont le cœur pur qui écoutent l'alliance éternelle» (dans *History of the Church*, 6:320).

D&A 97:22–28. «La vengeance s'abattra rapidement comme une tornade sur les impies»

De grandes et merveilleuses bénédictions sont promises à Sion, c'est-à-dire à ceux qui ont le cœur pur (voir D&A 97:21). Dans cette section également le Seigneur décrète le châtement et les dévastations sur les méchants pour leur refus d'écouter ses paroles. Même Sion n'échappera pas si elle n'accomplit des œuvres de justice, car si les membres de l'Église ne se qualifient pas comme peuple de Sion, ils n'auront pas droit aux bénédictions promises. Le prophète Joseph a enseigné:

«Si Sion ne devait pas se purifier de manière à être approuvée en tout à ses yeux, il se cherchera un autre peuple; car son œuvre ira de l'avant jusqu'à ce qu'Israël soit rassemblé, et ceux qui ne veulent pas entendre sa voix doivent s'attendre à subir sa colère. Je vous le dis, cherchez à vous purifier, ainsi que tous les habitants de Sion, de peur que la colère du Seigneur ne s'enflamme et ne devienne ardente.

«Repens-toi, repens-toi, voilà ce que la voix de Dieu dit à Sion; et aussi étrange que cela puisse paraître, il est cependant vrai que l'humanité persiste à trouver des excuses jusqu'à ce que toute son iniquité soit démasquée et qu'il ne soit plus possible de la racheter, et que ce qu'elle chérit dans son cœur ne soit exposé à la vue de tous. Je vous le dis (et ce que je vous dis, je le dis à tous), écoutez la voix d'avertissement de Dieu, de peur que Sion ne tombe et que le Seigneur ne jure dans sa colère que les habitants de Sion n'entreront pas dans son repos» (*Enseignements*, p. 12).

«Renoncez à la guerre, proclamez la paix»

Section 98

Cadre historique

Le 6 août 1833, dix-sept jours après les émeutes contre les saints du Missouri, écrit le président Joseph Fielding Smith, le prophète reçut une révélation dans laquelle le Seigneur disait que les prières des saints étaient entendues dans le ciel et qu'il leur était conseillé d'être patients dans leurs afflictions et de ne pas chercher à se venger de leurs ennemis. Oliver Cowdery ne quitta Independence pour sa mission spéciale qu'après le 23 juillet, et s'il arriva à Kirtland avant le 6 août lorsque cette révélation fut reçue, ce fut certainement un voyage miraculeux compte tenu de la distance et des moyens de transport dont il disposait. Nous ne savons pas au juste quand il arriva, mais le prophète avait appris que des difficultés graves avaient éclaté dans le comté de Jackson. Naturellement les membres de l'Église étaient dans une colère extrême et il n'était que naturel qu'ils eussent dans le cœur un esprit de représailles et de revanche contre leurs ennemis. C'est à cause de cela que le Seigneur donna cette révélation» (*Church History and Modern Revelation*, 1:432).

Le prophète écrit à propos de cette époque: «Juillet, qui fut un jour l'aube de la vertu et de l'indépendance des États-Unis, était aujourd'hui l'aube de la barbarie sauvage et de la voyoucratie au Missouri» (*History of the Church*, 1:372; voir aussi Cadre historique de D&A 97).

Notes et commentaire

D&A 98:1–3. «Rendez grâces en toutes choses. . . toutes. . . concourront à votre bien»

Les trois premiers versets de cette section ont dû mettre à l'épreuve la foi de certains des saints, car, le mois précédant celui où cette révélation fut reçue, les saints avaient vu ce que pouvaient faire des émeutiers déchaînés. Le 20 juillet 1833, des émeutiers s'étaient rassemblés au tribunal d'Independence, avaient convoqué les dirigeants de l'Église au Missouri et avaient exigé qu'ils se préparent à quitter le comté de Jackson. Les dirigeants demandèrent trois mois pour réfléchir à leur demande. Lorsque cela leur fut refusé, ils demandèrent dix jours. Les émeutiers refusèrent et ne leur

accordèrent que quinze minutes. Quand les anciens refusèrent d'accepter les exigences illégales et déraisonnables des émeutiers, ceux-ci décidèrent de détruire immédiatement les bureaux de l'*Evening and Morning Star*. L'imprimerie et le domicile de W. W. Phelps furent complètement démolis, de même que le magasin géré par Sidney Gilbert (voir D&A 57:8,9). Barrett note que même cette destruction ne suffit pas à satisfaire ces hommes :

«Ils envahirent les maisons des saints, à la recherche des dirigeants. Hommes, femmes et enfants couraient dans toutes les directions, ne sachant pas ce qui allait leur arriver. Ils s'emparèrent de l'évêque Partridge et de Charles Allen et les traînèrent sur huit cents mètres jusqu'à la place publique où on leur présenta une alternative : nier le Livre de Mormon ou consentir à quitter le comté. Ils refusèrent de nier le Livre de Mormon et ne voulurent pas non plus consentir à quitter le comté. L'évêque Partridge reçut la permission de parler. . .

«Ses paroles furent noyées par les cris de la foule, dont beaucoup criaient : «Demandez à votre Dieu de vous délivrer et à votre joli Jésus que vous adorez!» Les émeutiers dépouillèrent Partridge et Allen de leurs vêtements, leur enduisirent le corps de goudron mêlé de carbonate de potasse brut, un acide rongant la chair, et vidèrent un oreiller sur eux. Ce traitement honteux fut subi avec tant de résignation et d'humilité que les émeutiers furent saisis de honte ; leur compassion s'étant éveillée, ils permirent aux deux hommes maltraités de se retirer en silence. . .

«Le 23 juillet 1833, cinq cents hommes déferlèrent dans l'indépendance agitant un drapeau rouge et brandissant des fusils, des couteaux, des fouets et des matraques. A grands renforts de jurons, ils cherchèrent les dirigeants de l'Église, menaçant de donner à ceux qu'ils captureraient entre 50 et 500 coups de fouet. Les Noirs appartenant aux émeutiers dévastèrent les cultures des saints. Des maisons furent démolies par les émeutiers proférant la menace : «Nous débarrasserons le comté de Jackson des «mormons», de manière paisible si nous le pouvons, de force si nous le devons. S'ils ne s'en vont pas, nous fouetterons et tuerons les hommes, nous massacrerons leurs enfants et violerons leurs femmes.»

«Pour sauver la vie des saints, Edward Partridge, William Phelps, Isaac Morley, A. Sidney Gilbert, John Whitmer et John Corrill s'offrirent en rançon pour la vie de leurs frères, pour être fouettés ou mis à mort si c'était nécessaire. Leur nom restera toujours en souvenir dans les annales de l'Église pour ce noble geste. Mais les émeutiers, insensibles à cette noble manifestation d'amour, se moquèrent des six dirigeants et, avec de brutales imprécations, jurèrent qu'ils fouetteraient tous les hommes, femmes et enfants jusqu'à ce que les mormons acceptent de quitter le comté. L'exigence était : «Quittez le comté sinon vous mourrez.» (Joseph Smith, pp. 251, 252, 255, 256).

C'est dans cet état de choses que le Seigneur lança aux saints l'invitation : «Réjouissez-vous à jamais et rendez grâces en toutes choses» (D&A 98:1) et leur rappela que «toutes les afflictions que vous avez subies concourront à votre bien» (verset 3). C'était un appel à manifester une foi immense en Dieu. Il est relativement simple de déverser notre gratitude à Dieu lorsque le cœur déborde, que la moisson est abondante, la paix assurée ; mais il est bien plus difficile

d'avoir la foi de croire que même dans l'adversité et les persécutions, même dans les temps de ténèbres et de dévastation, le Seigneur est derrière tout cela pour le profit de ses enfants. La promesse que *tout* concourt au bien des justes est répétée dans plusieurs autres endroits (voir D&A 90:24 ; 100:15 ; Deutéronome 6:24 ; Romains 8:28).

«Ce que cela veut dire, c'est que même les desseins mauvais des hommes, entre les mains du Maître artisan, se révéleront être pour le bien du peuple de Dieu pour sa gloire. La volonté divine l'emporte sur tout pour le bien *final* de ses enfants. Nous pouvons voir cela en action dans l'histoire des saints des derniers jours (Smith et Sjodhal, Commentary, p. 616).

Dans de tels moments d'épreuve et d'adversité, où «la gueule même de l'enfer ouvre ses mâchoires béantes» pour engloutir les saints (D&A 122:7), ceux-ci peuvent faire comme Job : avoir foi en Dieu quoi qu'il arrive. En apprenant que toute sa fortune avait été balayée et que ses enfants avaient été tués dans l'effondrement d'une maison – le tout le même jour – la réaction de Job fut : «L'Éternel a donné, et l'Éternel a ôté ; que le nom de l'Éternel soit béni!» (Job 1:21). Quand il fut couvert d'ulcères douloureux et que sa femme l'encouragea à maudire Dieu pour les afflictions qui s'étaient abattues sur lui, il dit : «Nous recevions de Dieu le bien, et nous ne recevions pas aussi le mal!» (Job 2:10). Et puis il dit : «Même s'il voulait me tuer, je m'attendrais à lui» (Job 13:15). Telle est la foi et l'engagement que Dieu exigeait de ses saints dans le comté de Jackson, même au milieu de leurs persécutions (voir Notes et commentaire sur D&A 101:4,5 et sur D&A 122).

D&A 98:4–8. L'obligation de soutenir la loi constitutionnelle du pays.

Le Seigneur est le législateur de l'homme et il a commandé à ses saints de favoriser «cette loi qui est la loi constitutionnelle du pays» (D&A 98:6). La liberté vient de Dieu et la loi constitutionnelle protège cette liberté. «Tout ce qui est plus ou moins que ceci vient du mal» (verset 7). La création de la Constitution américaine fut une partie importante du plan divin, comme l'explique Mark E. Petersen :

«Quand le temple de Kirtland fut sur le point d'être consacré et que le prophète Joseph demanda des instructions au Seigneur pour s'acquitter de cette importante responsabilité, le Seigneur donna au prophète la prière de consécration pour cette occasion. C'était une révélation – la parole du Seigneur – et non de l'homme. Et cependant le Seigneur y commandait au prophète de prier : «. . . que ces principes qui ont été si honorablement et si noblement défendus par nos pères, à savoir la Constitution de notre pays, soient affermis à jamais» (D&A 109:54). Cela est important!

«Rappelons-nous encore ce que le Seigneur a dit aux Néphites. Parlant de cette puissance des Gentils qui, dit-il, serait fondée dans les derniers jours en Amérique : «Car il est de la sagesse du Père qu'ils soient établis sur cette terre et qu'ils soient établis en peuple libre par le pouvoir du Père. . . » (3Néphi 21:4.)

«Sans la Constitution, il n'y aurait pas de gouvernement comme celui auquel pensait le Seigneur. Le Seigneur nous a donné ce gouvernement en donnant la Constitution écrite par des hommes sages qu'il a suscités dans ce but même. C'était un acte divin. C'était un pas



Mark E. Petersen a insisté sur le fait que les membres de l'Église devaient prendre la défense de la Constitution

de plus dans la création de l'atmosphère de liberté dans laquelle l'Évangile pouvait être rétabli puis porté par les Gentils croyants à toutes les autres nations.

«Comme le Seigneur l'a dit si clairement par Néphî et de même dans ses propres déclarations aux Néphites après sa résurrection et que nous avons citées ci-dessus, ce fut un pas de géant dans le plan divin de tenir la promesse faite à Abraham que Dieu récupérerait sa postérité dispersée par la prédication de l'Évangile (voir 1 Néphî 22:7-11; 3 Néphî 21:4). Ses brebis connaîtraient sa voix.

«C'est donc pour cela qu'il y a des États-Unis.

«Le prophète Joseph Smith a dit : «La Constitution des États-Unis est un étendard glorieux, est basée sur la sagesse de Dieu. C'est une bannière céleste. . . » (Enseignements du prophète Joseph Smith, p. 115.)

«Il dit aussi : «Je suis le plus grand partisan qui soit sur la terre de la Constitution des États-Unis» (idem, p. 264).

«La Constitution assurait la liberté de religion, d'expression, de la presse et de réunion. C'est pourquoi, en vertu de la Constitution, le Seigneur pouvait rapporter l'Évangile et rétablir son Église. La mise au point de la Constitution fut l'œuvre de sa propre main. Le rétablissement de l'Évangile fut de même son œuvre. Tous deux faisaient partie d'un grand tout. Tous deux ont leur place dans son programme pour les derniers jours.

«Il n'y aurait pas d'Église d'État en Amérique pour mettre son opposition. Tous les hommes de ce pays recevaient maintenant le droit d'adorer Dieu selon l'inspiration de leur conscience, et cela comprenait Joseph Smith et ses disciples. Ils furent, il est vrai, persécutés comme le peuple de Dieu l'a toujours été, mais la loi – la Constitution – prévoyait exactement ce que

le Seigneur voulait: la liberté de rétablir son œuvre dans les derniers jours, car il avait pris ses dispositions en conséquence. . .

«Il y a des années que l'Église affirme que la Constitution est un document inspiré. Mais combien savent pourquoi elle était inspirée et ce que le Tout-Puissant voulait quand il a donné cette inspiration ?

«N'oublions jamais les raisons sous-jacentes de tout cela: assurer une place au rétablissement de l'Évangile et permettre la prédication mondiale de cette parole sacrée.

«Souvenons-nous toujours que sa création a été une des étapes fondamentales qui ont préparé la seconde venue du Sauveur» (*Great Prologue*, pp. 74, 75, 78).

D&A 98:9-12. «Vous devez veiller à soutenir des hommes bons et pleins de sagesse»

Bien que la Constitution ait été donnée par inspiration divine, la loi est administrée par des mortels dont les faiblesses humaines peuvent parfois gêner les principes véritables et justes. «Quand le méchant domine, le peuple gémit» (D&A 98:9). Il est donc obligatoire pour les citoyens, lorsqu'ils en ont la possibilité, de non seulement prendre la défense de la loi constitutionnelle, mais aussi d'élire «des hommes honnêtes et pleins de sagesse» qui l'administreront du mieux de leurs capacités (verset 10). La Première Présidence a dit à propos de cette exhortation :

«Les lois qui sont décrétées pour la protection de la société n'ont de valeur que si elles sont administrées dans la droiture et la justice, et elles ne peuvent être administrées si des hommes malhonnêtes remplissent des fonctions administratives.

«Le Seigneur a dit: «Quand le méchant domine, le peuple gémit.» On trouve des hommes sages, des hommes bons, des patriotes dans toutes les localités, dans tous les partis politiques, dans toutes les religions. Il ne faut choisir que des hommes de ce genre. . .

«Sans lois bienfaisantes administrées avec justice, les fondements de la civilisation s'effondrent, l'anarchie règne, la dégradation et la décomposition s'ensuivent» (La Première Présidence citée par Anthony W. Ivins dans *Conference Report*, octobre 1928, p. 16).

Quand ils décident qui va les représenter au gouvernement, les hommes doivent conserver leur honorabilité et leur intégrité personnelles de citoyens. Il ne suffit pas de choisir des hommes bons et justes pour diriger les gouvernements; les citoyens eux-mêmes doivent suivre des principes vrais et saints. Une population juste est la meilleure sauvegarde de la paix et du bonheur. Si l'on veut que Sion soit établie, il faut que les saints abandonnent tout ce qui est mal.

D&A 98:14. Comment apprend-on à ne pas craindre ses ennemis ?

La vraie source d'assurance et de paix intérieure est l'Évangile, comme l'a dit le président Joseph F. Smith: «Nous entendons dire que nous vivons à une époque dangereuse. Nous sommes à une époque dangereuse, mais je ne ressens pas les affres de cette terreur. Je ne l'éprouve pas. J'ai l'intention de vivre de manière à ce qu'elles ne s'emparent pas de moi. J'ai l'intention de vivre de manière à être à l'abri des périls du monde, s'il m'est possible de vivre de telle façon, en obéissant aux commandements de Dieu et à ses lois qui ont été

révélées pour me guider. Quoi qu'il m'arrive, du moment que je m'acquiesce de mon devoir, si je suis en communion avec Dieu, si je suis digne de la compagnie de mes frères, si je peux me tenir sans tache devant le monde, sans défaut, sans transgression des lois de Dieu, que m'importe ce qui peut m'arriver? Je suis toujours prêt, si je suis dans cet état de compréhension, d'esprit et de conduite. Cela n'a pas d'importance du tout. C'est pourquoi je n'ai pas de quoi m'en faire ni éprouver les affres de la peur» («The Gospel a Shield from Terror», *Improvement Era*, juillet 1917, p. 827).

D&A 98:16–48. Les lois qui gouvernent les saints dans les périodes d'adversité

Face au comportement terrible et injuste des émeutiers du comté de Jackson (voir Notes et commentaire sur D&A 98:1–3), la réaction naturelle des saints aurait été le désir de revanche et de représailles. Mais ces réactions ne sont pas en accord avec la piété requise des saints, et le Seigneur énonce ici les lois qui doivent guider la conduite des saints dans les temps de persécution. Il énonce la loi des représailles (versets 23–32), la loi de la guerre (versets 33–38) et la loi du pardon (versets 39–48). Smith et Sjodhal détaillent ces lois :

«*La loi des représailles.* Le Seigneur dicte ici ce que l'on peut peut-être appeler la *loi du talion* de l'Évangile. . .

«Tel que le monde est actuellement constitué, il est impossible d'y vivre sans être lésé à un moment ou à un autre. Un des grands problèmes de la vie chrétienne, c'est de savoir ce qu'il faut faire quand on est lésé. Le monde dit : «Rends la pareille!» Le Maître a dit : «Pardonnez!» «Absurde!» s'exclame le monde. «A quoi servent les lois, les tribunaux et les prisons?» Le Christ nous commande de nous souvenir que notre pire ennemi est après tout un des enfants de Dieu que le Christ est venu sauver et que nous devrions le traiter comme nous traiterions un frère égaré. Très souvent, réagir à une mauvaise action par de l'amour chrétien se révèle être le salut du transgresseur. Cela a toujours un effet merveilleux sur ceux qui le pratiquent. Cela les rend forts, beaux et divins, tandis que la haine et la vengeance gravent dans le cœur dans lequel elles demeurent l'image du diable. . .

«*La loi de la guerre.* Israël baignait constamment dans la guerre, mais la loi divine imposait beaucoup de restrictions à sa vie militaire. Tous les hommes à partir de l'âge de vingt ans, capables de porter les armes, étaient astreints au service militaire (Nombres 1:3), mais tous les prêtres et Lévites qui étaient au service du temple en étaient exemptés (Nombres 1:47); c'était aussi le cas de celui qui avait construit une maison et ne l'avait pas encore consacrée, un homme qui avait planté une vigne et n'avait pas encore mangé de son fruit et celui qui allait se marier et n'avait pas encore ramené sa jeune épouse chez lui (Deutéronome 20:5–7). Un jeune marié était exempté pendant un an (Deutéronome 24:5) et finalement quiconque avait peur et manquait de courage se voyait exclu du service pour que «ses frères ne se découragent pas comme lui» (Deutéronome 20:8). Grâce à ces restrictions massives, le service du temple, les activités industrielles et agricoles et le bonheur domestique prenaient le pas sur le militarisme à une époque où la caste militaire exerçait l'influence dominante dans beaucoup de pays.

«Il était commandé à Israël de ne partir en guerre contre une ville ou une nation qu'après refus d'une proposition de paix (Deutéronome 20:10; comparez Deutéronome 2:26–29). Quand la guerre devenait inévitable, il était expressément commandé aux Israélites de ne pas abattre les arbres fruitiers sur le territoire de l'ennemi (Deutéronome 20:19). Le vandalisme était interdit.

«Comparez les instructions données aux Néphites, Alma 48:10–25» (Commentary, pp. 623,24).

Le président David O. McKay a donné d'importants détails sur les circonstances dans lesquelles la guerre est justifiée pour une personne pieuse :

«Il y a cependant deux conditions qui peuvent justifier que quelqu'un de vraiment chrétien prenne part à une guerre – attention : je dis *prenne part à et non commence* – une guerre : (1) une tentative de dominer et de priver quelqu'un d'autre de son libre arbitre et (2) la loyauté à son pays. Il se peut qu'il y en ait une troisième à savoir la défense d'un pays faible qu'écrase injustement une nation forte et impitoyable.

«La plus importante de ces raisons est bien entendu la défense de la liberté de l'homme. Une tentative de dépouiller l'homme de son libre arbitre a provoqué une dissension même dans le ciel. . .

«Priver un être humain intelligent de son libre arbitre est commettre le crime des crimes. . .

«Le droit de choisir, inhérent à l'homme, est si fondamental pour sa progression éternelle que le Seigneur le défend même au prix de la guerre. Sans liberté de pensée, sans liberté de choix, sans liberté d'action dans les limites légitimes, l'homme ne peut progresser. . .

«La plus grande responsabilité de l'État est de protéger la vie, les biens et les droits de ses citoyens ; et si l'État est tenu de protéger ses citoyens contre la criminalité à l'intérieur de ses frontières, il est également tenu de les protéger des empiètements illégaux venus de l'extérieur, que les agresseurs criminels soient des individus ou des nations» (dans Conference Report, avril 1942, pp. 72,73).

«Smith et Sjodhal décrivent la loi finale donnée dans cette section :

«*La loi du pardon.* Aux (versets) 23–32, il est enseigné aux saints qu'ils doivent supporter patiemment les persécutions et ne pas chercher à se venger ; ici on leur dit d'aller plus loin encore et de pardonner à l'ennemi aussi souvent qu'il se repent de ses mauvaises actions et un nombre de fois déterminé même s'il ne se repent pas (verset 43). Mais s'il continue ses empiètements et ne se repent pas, le cas doit être porté devant le Seigneur dans l'espoir que le pécheur sera amené au repentir ; si cet objectif est atteint, il faut lui pardonner (versets 44,45) ; s'il n'y a pas de repentir, l'affaire doit être laissée entièrement entre les mains du Seigneur.

«(Jusqu'à soixante-dix fois sept fois) signifie quasiment un nombre illimité de fois. Du temps de notre Seigneur, les rabbins enseignaient que nul n'était tenu de pardonner plus de trois fois à son prochain. Pierre, demandant au Maître son avis sur cette question, proposa que sept fois serait peut-être une amélioration progressiste par rapport à la loi des maîtres juifs, mais notre Seigneur répondit : «Soixante-dix fois sept fois». . .

«L'Évangile nous enseigne que si nous tenons rancune à qui que ce soit dans notre cœur, nous devons chasser cette rancune loin de nous. Il nous enseigne à



Ezra Taft Benson a parlé de la collaboration entre la maison de Juda et la maison d'Ephraïm

faire du bien à tous, même à nos ennemis, et nous rend ainsi heureux comme ne peut l'être qu'un cœur plein de soleil» (Commentary, pp. 625,26; voir aussi Notes et commentaire sur D&A 64:9,10).

D&A 98:16–18. «Tourner. . . le cœur des Juifs vers les prophètes»

En mai 1976, le président Ezra Taft Benson parla au Canada à une assemblée dans laquelle se trouvaient beaucoup de Juifs. Dans son discours le président Benson dit :

«Dans sa bénédiction à Juda, Jacob a déclaré : «Juda est. . . comme un lion. . . : *qui le fera lever?*» (Genèse 49:9). Nous venons comme messagers détenant l'autorité légitime de faire lever Juda pour qu'il vienne recevoir ce qui lui a été promis. Nous ne demandons pas à Juda d'abandonner son héritage. Nous ne lui demandons pas de quitter père, mère ou enfants. Nous apportons un message que Juda ne possède pas. Ce message constitue l'eau vive venue de la source d'eau vive.

«Notre prophète, Joseph Smith, a reçu du Seigneur le commandement de tourner le cœur des Juifs vers les prophètes et les prophètes vers les Juifs» (D&A 98:17). Nous envoyons actuellement nos messagers dans tous les pays et auprès de tous les peuples dont l'idéologie nous permet l'accès. Nous rassemblons les descendants de Joseph depuis 146 ans. Nous espérons que vous qui êtes de Juda ne considérerez pas que c'est une intrusion de notre part que de vous présenter notre message. Nous serons heureux de vous recevoir à nos réunions. Nous n'étalons pas de croix. Nous ne faisons pas de collecte. Nous honorons la

fidélité que vous avez vis-à-vis de l'héritage unique qui est le vôtre et votre individualité. Nous vous abordons autrement que les autres Églises chrétiennes parce que nous représentons l'alliance rendue à la Maison d'Israël tout entière.

«Oui, nous comprenons les Juifs, comme le disait David Ben Gourion. Nous les comprenons parce que nous appartenons à la même maison d'Israël. Nous sommes vos frères – Joseph. Nous espérons voir arriver le jour où s'accomplira la promesse de Dieu que la maison de Juda marchera avec la maison d'Israël» (Jérémie 3:18) («A Message to Judah from Joseph», *Ensign*, décembre 1976, p. 72).

D&A 98:38. Que faut-il entendre par le mot *exemple*?

Il s'agit ici d'un précédent que l'on peut suivre ou imiter, un modèle de conduite.

D&A 98:38. «Voici, ceci est un exemple pour tous les peuples»

Depuis plusieurs décennies l'Église connaît une certaine paix. Les persécutions violentes des générations précédentes ne se sont plus manifestées sur une grande échelle. Mais il y a des indications que ce ne sera pas permanent. Plusieurs Écritures disent que Satan et ses forces font la guerre aux saints (voir par exemple Daniel 7:21,22; 25; Apocalypse 13:7; 1 Néph 14:13).

Le président Brigham Young a enseigné que les époques de paix du genre de celle que nous connaissons ne sont que des répités temporaires. «Si nous vivons, nous verrons les nations de la terre rangées en bataille contre notre peuple; car ce temps viendra en accomplissement de la prophétie. Parlez des débuts de la guerre! Une guerre violente et impitoyable menée contre Joseph Smith avant qu'il reçût les plaques du Livre de Mormon, et depuis lors jusqu'à maintenant les méchants ne se sont repliés à certains moments que pour reprendre des forces et apprendre comment attaquer le royaume de Dieu» (*Discours de Brigham Young*, p. 111).

Bruce R. McConkie a témoigné que les saints des derniers jours risquent encore de se voir persécuter :

«Toutefois, la vision de l'avenir n'est pas entièrement faite de douceur, de lumière et de paix. Tout ce qui est encore à venir se fera au sein des plus grands maux et des plus grands périls que la terre ait jamais connus. . .

«Le chemin à parcourir est sombre, redoutable. Il y aura encore des martyrs, les portes de Carthage se fermeront à nouveau sur des innocents. On ne nous a pas promis que les épreuves et les maux du monde nous épargneront entièrement» (dans *L'Étoile*, octobre 1980, pp. 125, 126).

En d'autres termes, les saints modernes risquent de devoir un jour consulter les lois des repréailles, de la guerre et du pardon définies dans Doctrine et Alliances 98 pour mieux guider leurs réactions à un monde hostile et conserver leur paix intérieure car, comme le Sauveur lui-même l'a dit dans une autre situation : «Je vous ai parlé ainsi, pour que vous ayez la paix en moi. Vous aurez des tribulations dans le monde; mais prenez courage, moi j'ai vaincu le monde» (Jean 16:33).